

LAURIE A. BRAND. *WOMEN, THE STATE, AND LIBERALIZATION: MIDDLE EASTERN AND NORTH AFRICAN EXPERIENCES* (FEMMES, ÉTAT ET LIBÉRALISATION: EXPÉRIENCES AU MOYEN-ORIENT ET EN AFRIQUE DU NORD). NEW YORK, COLUMBIA UNIVERSITY PRESS, 1998, 320 PAGES.

Laurie Brand est une politologue accomplie, connue surtout pour ses travaux sur les politiques palestinienne et jordanienne. Avec cet ouvrage, elle étend son champ d'investigation vers l'Afrique du Nord et l'étude des problèmes de la femme. Dans les deux domaines, elle fait preuve des multiples qualités déjà présentes dans ses travaux précédents : les cas cités sont exemplaires et judicieusement présentés, et de futurs chercheurs travaillant sur le statut de la femme dans le monde arabe auront de bonnes raisons de se référer à cet ouvrage pour les détails pris sur le vif, amples et sérieux qu'il contient. Toutefois, l'ambition théorique du livre ne peut rivaliser avec sa richesse factuelle ; l'auteur se contente d'un cadre analytique et comparatif assez modeste, permettant ainsi au lecteur de tirer ses propres conclusions à partir des informations données.

Brand cherche à comprendre de quelle manière les épisodes de libéralisation politique touchent les femmes, les droits des femmes et les organisations féminines dans trois pays : le Maroc, la Tunisie et la Jordanie. C'est une question intéressante car si beaucoup de féministes considèrent l'État providence comme étant favorable à la femme, ils craignent à l'inverse l'impact largement négatif de la privatisation économique et de la libéralisation politique. L'auteur commence son étude par un bref examen de la situation des femmes lors des libéralisations politiques en Amérique latine et en Europe de l'Est pendant les quinze dernières années, avec l'intention apparente de fournir une perspective comparative au lecteur et de souligner les circonstances particulières auxquelles font face les femmes dans le monde arabe. Malheureusement, la comparaison n'a qu'une utilité relative – et l'auteur en est consciente – car, considérés sous différents aspects, les cas qu'elle examine ne sont pas du tout des cas comparables de libéralisation, mais plu-

tôt des exemples d'expériences de libéralisation avortées ou qui ont été des échecs.

Brand identifie un certain nombre de paramètres qui pourraient faire varier la relation entre les femmes, l'État et la libéralisation. Parmi ces paramètres il y a la nature de la transition vers la libéralisation, les rôles et droits antérieurs des femmes, la relation entre l'ancien et le nouveau régime, puis entre ceux-ci et « *les forces conservatrices, surtout les institutions religieuses* ». La force de cette étude est de dégager clairement l'importance du régime pré-libéral. En effet, la différence principale entre les cas étudiés ne se trouve pas dans la *transition* vers un régime libéral (qui, comme on peut le constater, n'a pas toujours produit un changement libéral durable), mais plutôt dans les *circonstances* dans lesquelles le nouveau régime avait pris le pouvoir. Le régime remarquablement pro-féministe en Tunisie est, par exemple, un régime qui est antérieur et qui a survécu aux expériences « libérales ». Mais il justifie bien mieux que n'importe quel élément du processus de libéralisation, la différence entre le statut de la femme en Tunisie et celui au Maroc et en Jordanie.

Il est intéressant de voir Brand conclure que dans aucun des cas qu'elle a examinés, les organisations féminines auraient joué un rôle significatif pour l'avancement des droits de la femme avant ou pendant les périodes de libéralisation. Autrement dit, l'attitude relativement féministe du gouvernement tunisien et les approches conservatrices des monarchies n'avaient reflété que les prédispositions et engagements du leadership politique (mâle). Ces attitudes ne reflètent donc nullement l'influence d'une opinion populaire mobilisée, ni l'impact d'intérêts particuliers. Malheureusement, il est difficile de traduire les résultats très divers de chaque pays en données qui permettraient de tirer des conclusions générales. Le féminisme tunisien est-il simplement un nouvel aspect du patriarcat démodé ? La discrimination dans les législations jordanienne et marocaine est-elle l'expression « culturellement authentique » de la politique de l'État providence censé protéger les femmes et les enfants ? Sans explorer de manière plus détaillée les dynamismes culturels, politiques et

économiques qui sont à l'œuvre derrière les échecs d'une réforme libérale, il est difficile d'extraire de ces cas particuliers les influences respectives des idéologies traditionnelles ou conservatrices et des forces sociales d'un côté, et la politique d'un Etat providence moderne de l'autre. Car, d'après l'auteur, toutes ces forces créent les circonstances dans lesquelles les femmes deviennent, bon gré, mal gré, les bénéficiaires relativement passives de la politique. Cependant, compte tenu de la position avantageuse de l'Amérique latine et de l'Europe de l'Est dans les comparaisons du début de l'ouvrage, ces questions deviennent cruciales d'un point de vue théorique féministe en général. Le seul fait que ce livre suscite de telles questions témoigne de la valeur du travail de Brand, même si c'est à d'autres chercheurs d'en trouver des réponses définitives par la suite.

—LISA ANDERSON

*Journal of Palestine Studies*, n° 114, hiver 2000

Traduit de l'anglais par Nicola Hahn